

APPALOOSA DEVELOPPEMENT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires
APPALOOSA DEVELOPPEMENT
4 Rue Marivaux
75002 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice d'une durée de 9 mois clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société APPALOOSA DEVELOPPEMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note de l'annexe sur les immobilisations incorporelles expose les règles et méthodes comptables relatives aux contrats de coproduction et aux contrats « catalogue ».

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 179 Cours du Médoc, CS30008, 33070 Bordeaux Cedex
T: 05 57 10 08 00, F: 05 57 10 08 08, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société Anonyme au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse

APPALOOSA DEVELOPPEMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2011

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Bordeaux, le 1^{er} juin 2012

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Antoine Priollaud

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2011
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles	400 000	44 118	355 883
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	150 000		150 000
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>Immobilisations financières (2)</i>			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	195		195
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	550 195	44 118	506 078
ACTIF CIRCULANT			
<i>Stocks et en-cours</i>			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>			
<i>Créances (3)</i>			
Clients et comptes rattachés	75 564		75 564
Autres créances	44 941		44 941
Capital souscrit et appelé, non versé			
<i>Divers</i>			
Valeurs mobilières de placement	1 674 902		1 674 902
Disponibilités	31 486		31 486
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 826 893		1 826 893
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	2 377 088	44 118	2 332 971
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan Passif

	31/12/2011
CAPITAUX PROPRES	
Capital	2 133 426
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-115 425
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 018 001
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	58
Emprunts et dettes diverses (3)	
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	306 564
Dettes fiscales et sociales	8 349
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	314 970
Ecart de conversion passif	
TOTAL GENERAL	2 332 971
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	314 970
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	58
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de Résultat

	31/12/2011
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	70 621
Chiffre d'affaires net	70 621
Dont à l'exportation	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits	
Total I	70 621
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	107 371
Impôts, taxes et versements assimilés	86
Salaires et traitements	3 373
Charges sociales	1 438
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 333
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	40 784
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
– Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	29 837
Total II	186 222
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-115 601
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée III	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	
Produits financiers	
De participation (3)	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	176
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total V	176
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilés (4)	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total VI	
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	176
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-115 425

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2011
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total charges exceptionnelles (VIII)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
Total des produits (I+III+V+VII)	70 797
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	186 222
BENEFICE OU PERTE	-115 425
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA APPALOOSA DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2011, dont le total est de 2 332 971 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 115 425 Euros.

L'exercice a une durée de 9 mois, recouvrant la période du 04 avril 2011 au 31 décembre 2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30 avril 2012 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2011 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société s'est constituée le 04 avril 2011. La durée du premier exercice est de 9 mois.

La société a procédé à une opération d'augmentation de capital en numéraire d'un montant de 2.096.426 € portant ainsi le capital social à 2.133.426 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
-- Autres postes d'immobilisations incorporelles		550 000		550 000
Immobilisations incorporelles		550 000		550 000
-- Installations générales, agencements et				
-- Installations techniques, matériel et outillage				
-- Installations générales, agencements				
-- Participations évaluées par mise en				
-- Prêts et autres immobilisations financières		195		195
Immobilisations financières		195		195
ACTIF IMMOBILISE		550 195		550 195

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	550 000		195	550 195
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	550 000		195	550 195
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Lorsque la société s'engage dans un contrat de coproduction, les sommes dues dans le cadre de ce contrat sont comptabilisées au fur et à mesure de leur versement en « immobilisations incorporelles en cours ».

La coproduction est ensuite transférée en « immobilisations incorporelles » et amortie lors de l'obtention par le producteur délégué du visa CNC du film. La base amortissable est réduite, conformément à l'article 322-1.6 du PCG, de la valeur résiduelle des droits sur un film si celle-ci est significative et mesurable par référence à des éléments dont le montant est connu de manière fiable (contrat de vente, option de vente,...).

Conformément à la pratique du secteur de la production cinématographique, les contrats de coproduction sont amortis linéairement sur 3 ans.

En cas de revenus d'un contrat de coproduction supérieurs à l'amortissement linéaire ainsi calculé, la société affectera à son amortissement les recettes nettes provenant de son exploitation au cours dudit exercice. Ces recettes nettes sont déterminées en déduisant des recettes brutes correspondantes : d'une part, les charges se rapportant directement au film considéré et, d'autre part, une quote-part des autres dépenses d'exploitation fixée par voie de répartition de ces dépenses entre les divers films au prorata de leurs recettes brutes, diminuées des charges directes.

A la clôture de chaque exercice, un test de dépréciation est réalisé sur la base de la valeur d'utilité estimée par la direction de la société. En cas d'insuffisance de l'amortissement constaté, la société comptabilisera en complément une provision pour dépréciation.

Contrats "Catalogue "

Les contrats "Catalogue" sont inscrits à l'actif pour leur valeur brute et amortis linéairement sur 3 ans.

La base amortissable est réduite, conformément à l'article 322-1.6 du PCG, de la valeur résiduelle si celle-ci est significative et mesurable par référence à des éléments dont le montant est connu de manière fiable (contrat de vente, option de vente,).

A la clôture de chaque exercice, un test de dépréciation est réalisé sur la base de la valeur d'utilité estimée par la direction de la société. En cas d'insuffisance de l'amortissement constaté, la société comptabilisera en complément une provision pour dépréciation.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 333		3 333
Immobilisations incorporelles		3 333		3 333
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
ACTIF IMMOBILISE		3 333		3 333

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 120 700 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	195		195
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	75 564	75 564	
Autres	44 941	44 941	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	120 700	120 505	195
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	75 564
Total	75 564

Valeurs mobilières de placement

Les instruments de trésorerie sont constitués d'OPCVM de trésorerie dont l'objectif est de réaliser une performance égale au marché monétaire français (EONIA). Le montant des plus-values latentes au 31 décembre 2011 est d'un montant de 1.151,67 €.

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		40 784		40 784
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total		40 784		40 784
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		40 784		
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
TOTAL			

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 2 133 426,00 Euros décomposé en 2 133 426 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	37 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	2 096 426	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 133 426	1,00

Conformément à la méthode préférentielle (avis CU CNC n°2000-D du 21 décembre 2000), les frais d'augmentation de capital sont imputés sur le montant des primes d'émission et de fusion.

Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 314 970 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	58	58		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	306 564	306 564		
Dettes fiscales et sociales	8 349	8 349		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	314 970	314 970		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact.non parvenues	189 829
Interets courus a payer	58
Dettes prov./conges payes	162
Provision charges/ep	69
Prov.formation continue	77
Prov.taxe apprentissage	22
Total	190 216

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice est constitué des revenus acquis :

– Contrats "Catalogue" = 70 621 €

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 2 500 Euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La Société a signé en février 2012 un accord avec la société Les Films des Tournelles afin de participer à hauteur de 300.000 euros au financement du film intitulé provisoirement ou définitivement Alceste à Bicyclette réalisé par Philippe Le Guay.

Ce film de long métrage, dont le budget total est d'environ 7.996.350 €, est actuellement en post-production. Il est produit par Les Films des Tournelles et distribué par Pathé. Les rôles principaux sont interprétés par Fabrice Luchini et Lambert Wilson.

Sa sortie nationale est prévue fin 2012 début 2013.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1 personne.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	1	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagement d'investissement portant sur des coproductions audiovisuelles	50 000
Autres engagements donnés	50 000
Total	50 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Promesse d'achat portant sur Contrat Catalogue	380 000
Autres engagements reçus	380 000
Total	380 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements de retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite n'ont pas fait l'objet de provision dans les comptes. Ceux-ci ne sont pas significatifs étant donné l'effectif et la faible ancienneté du personnel.